



HORIZON

L'ACTU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PORTES DE MEUSE

JULIE BOGAERT,
ÉCURIES DE JEAND'HEURS,
RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE
À GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU,
29 JUIN 2024



CODECOM

Carte des services et projets

p.4

FINANCES

Budget Prévisionnel 2024

p.6

TOURISME

(Re)découvrez le territoire

p.8



RETOURS DE FLAMME

La Codecom aurait payé pour que la Flamme Olympique passe par Gondrecourt-le-Château. Je l'ai moi-même entendu, mais c'est une contre-vérité, même s'il est vrai que certaines villes ont effectivement financé directement cet événement.

Et puisque nous sommes toujours transparents, l'intercommunalité a consacré un budget de 4 000 euros à la réalisation de cet événement, pour vous informer, pour vous proposer des animations, des démonstrations, pour décorer le village, nous avons également financé une partie de la restauration, pour les bénévoles, etc.

J'en profite d'ailleurs pour remercier le Pôle Sport de la Codecom, la Municipalité et les associations, qui se sont mobilisés et qui ont largement contribué au succès populaire de cette journée historique du 29 juin 2024. Ensemble, nous avons réuni 2 000 visiteurs lors de la 44^{ème} étape du Relais de la Flamme Olympique. Un rendez-vous avec l'Histoire que les habitants du territoire n'ont pas manqué !

À L'UNISSON

J'étais moi-même au milieu des participants, des familles, des locaux, des touristes, venus partager ce moment incroyable de communion autour des valeurs du sport et de la fraternité.

Plutôt que les polémiques sur le coût de cet événement, que nous avons largement maîtrisé sur le territoire, je préfère garder le souvenir des sourires et de l'engouement de cette foule, rassemblée à l'unisson pour partager un instant exceptionnel !

Ce nouveau numéro de notre magazine d'information vous invite d'ailleurs à vivre d'autres moments exceptionnels dans le cadre de notre programmation touristique estivale : Chasse au trésor, visites virtuelles, randonnées, trail, parcours d'orientation, etc. Autant d'occasions de (re)découvrir notre territoire et d'en profiter pour passer ensemble un bel été !

Michel LOISY

Président de la Communauté de Communes
des Portes de Meuse

INTRAMUROS

p. 3

CARTE DES SERVICES & PROJETS

p. 4

FINANCES

p. 6

TOURISME

p. 8

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

p. 10

ENVIRONNEMENT

p. 12

VIE ASSOCIATIVE

p. 14

QUI FAIT QUOI ?

p. 16

Retrouvez toutes les infos
et notre actualité sur
www.portesdemeuse.fr



www.facebook.com/PortesDeMeuse/



Téléchargez gratuitement
notre application
sur votre smartphone : IntraMuros.

Directeur de la publication :

Le Président des Portes de Meuse.

Réalisation : **Agence Les 80 Degrés.**

Impression : **Lorraine Graphic Imprimerie.**

Crédits photos : **www.shutterstock.com, Puissance TV**

Tirage : **8 500 exemplaires.**



TÉLÉCHARGEZ INTRAMUROS, L'APPLICATION SMARTPHONE GRATUITE DU TERRITOIRE

SCANNEZ CE QR CODE POUR TÉLÉCHARGER ET INSTALLER INTRAMUROS :
Suivez l'actualité et recevez les informations utiles de votre mairie,
de l'intercommunalité, des associations et des autres contributeurs du territoire !

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'APPLICATION

Support technique d'IntraMuros :
support@intramuros.org

Service Communication de la Communauté de communes :
Romain GIROUX / 03 56 75 98 13 / r.giroux@portesdemeuse.fr

BOÎTE À IDÉES

Les points de collecte "volontaires" nous ont été imposés avec autoritarisme et sans aucun ménagement notamment pour les personnes âgées. Le ramassage hebdomadaire des ordures courantes est remplacé par un ramassage tous les 15 jours à compter du 1^{er} juillet 2024. Continuerez-vous à durcir la durée entre 2 ramassages (mensuel, trimestriel, annuel). Avez-vous envisagé de fournir gratuitement une poubelle aux habitants des Portes de Meuse comme cela devrait être déjà le cas ? Et oui, on nous demande de faire des efforts, alors faites en aussi. Dans votre réponse ne vous réfugiez pas derrière un problème budgétaire ou des textes. L'argent est là. Il suffit de lire vos comptes rendus.

L'emplacement des Points d'Apport Volontaire (PAV) a été défini en concertation avec les mairies et le prestataire de collecte dans chaque commune du territoire, en tenant compte des contraintes, des besoins et du contexte local. Comme prévu et suggéré par de nombreux usagers et habitants du territoire, à l'image de la demande ci-dessus, le ramassage des ordures ménagères tous les 15 jours s'inscrit dans le prolongement logique de la réduction des quantités de déchets à collecter dans les sacs noirs compte tenu de la bonne utilisation du tri sélectif, nous remercions d'ailleurs les habitants du territoire pour la qualité du tri sélectif qui ressort des opérations de contrôle. La dotation de conteneur gratuitement aux habitants représente effectivement un coût et comme vous le savez sûrement, le budget des ordures ménagères doit être à l'équilibre. Si le poste des dépenses augmente, celui des recettes doit compenser cette augmentation. Cependant, le sujet des conteneurs pour sac noir étant récurrent, une réflexion est en cours au sein de votre intercommunalité.

Ramassage des ordures ménagères trop fréquent, pas d'économies. Il faut espacer les levées, surtout avec le tri sélectif s'il est bien employé.

Votre proposition est tout à fait pertinente, c'est d'ailleurs ce qui est prévu et expliqué dans ce nouveau numéro de notre magazine, consultez la rubrique « Environnement » (P. 12) pour en savoir plus. Cette évolution permettra de maintenir les coûts du service et donc de la redevance facturée aux usagers. Sans cette évolution il aurait été nécessaire d'augmenter le montant de la redevance de l'ordre de 20%.

Serait-il possible de faire un coin livres à hauteur d'homme à la mairie de Tréveray ? Et mettre un petit bac de fleurs à l'entrée du village au niveau de la pancarte Rupt-aux-Nonains ?

S'agissant d'affaires communales, nous vous invitons à adresser ce type de demande directement à votre mairie de rattachement, scannez ce QR Code pour accéder à l'annuaire détaillé des mairies du territoire (coordonnées, horaires, etc.)



Bonjour, quand on tronçonne à 21h un samedi soir et que le dimanche matin on tronçonne à nouveau, on ne respecte pas ses voisins ni les consignes de la mairie. Merci de rappeler les horaires autorisés.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants, le maire est à solliciter en premier lieu pour rappeler les principes élémentaires de la réglementation sur le bruit :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.



REQUALIFICATION DES ANCIENNES PAPETERIES JEAND'HEURS À L'ISLE-EN-RIGAUT

- Usine fermée depuis 2001 après 6 siècles d'activité papetière
- 3 ha de terrain, 24 bâtiments valorisables sur 37, 7040 m² de surface plancher
- Etat des lieux, étude de vocation et d'aménagement du site en cours
- Réflexion citoyenne sur le devenir du site : enquête, ateliers, visites, réunions
- Pistes de vocation explorées : artisanat d'art, habitat senior partagé, espace événementiel et hébergement, numérique, mémoire et art, énergie solaire et hydraulique.



RÉAMÉNAGEMENT DE LA BASE NAUTIQUE D'ANCOVERILLE EN STADE D'EAUX VIVES

- Une convergence d'objectifs : sportifs (entraînement et compétitions du club ABCK), loisirs (raft, bouée, kayak, hydrospeed, paddle, vague à surf...), formation (plateau technique pour les pompiers et autres acteurs de la prévention des inondations)
- Chenal sinueux d'environ 150 mètres créé en parallèle de la rivière (rive droite), aménagé avec des obstacles mobiles pour de multiples configurations
- Alimenté en eau par écoulement gravitaire depuis la Marne, complété d'un pompage d'appoint
- Couplé avec une centrale hydroélectrique pour produire de l'énergie et des passes à poissons pour la continuité piscicole



	Visite virtuelle		Evénements intercommunaux localisation évolutive : festival, trail, chasse au trésor, relais de la flamme olympique, randonnées, interventions de la microfolle mobile, etc
	Siège administratif		Pépinière d'entreprise
	Zone d'activité		Ecole intercommunale
	Ecole intercommunale de musique		Crèche intercommunale
	Maison de santé		Gymnase intercommunal
			Déchetterie
			Espace muséographique
			Sentier pédagogique et circuit de randonnée

CUISINE CENTRALE INTERCOMMUNALE

- Pour produire localement les repas servis dans les écoles, le collège, les crèches et les centres de loisirs des Portes de Meuse et dans les structures externes de proximité = 1 300 repas / jour, livrés en liaison froide
- 2 sites d'implantation sont étudiés : réhabilitation de l'ancien collège à Montiers-sur-Saulx ou création d'un bâtiment à La Houlette
- Réflexion menée en parallèle sur l'approvisionnement en produits locaux de qualité : potentiel d'approvisionnement agricole, groupements de producteurs existants, outils de transformation agroalimentaire existants ou manquants (exemple : légumerie-conserverie).



GENDARMERIE

- 10 logements et une brigade de gendarmerie
- Chaufferie bois collective
- Montant de l'opération : 4 900 000 € HT



BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

BUDGET TOTAL*

33 491 054 €

* Comprend le budget général, les budgets annexes, les investissements et le fonctionnement.

Vous trouverez dans ces deux pages quelques exemples de la répartition du budget de l'intercommunalité.



TOURISME :

137 500 €

Office de tourisme, activités et événements de loisirs et découverte, aides aux logements de tourisme, visites virtuelles, aire de camping-cars, sites muséographiques, etc.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

2 605 115 €

Dont aides directes versées aux entreprises = 210 000 €

Extensions des Zones d'Activités, fonctionnement des pépinières d'entreprises, etc.



GESTION DES DÉCHETS :

1 616 530 €

Collecte des sacs noirs en porte à porte, Points d'Apport Volontaire, déchetteries, compostage, sensibilisation et médiation, etc.



SCOLAIRE, PERISCOLAIRE & EXTRASCOLAIRE :

3 570 000 €

- Centres de loisirs = 400 000 €
- Projets et sorties scolaires = 45 715 €
- Activité piscine en temps scolaire = 78 260 €
- Découvrez le fonctionnement de ces services page 16.



HABITAT & URBANISME

511 616 €

Politique du logement et cadre de vie, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, instruction des demandes d'autorisation du droit des sols, etc.

**VOIRIE :****750 000 €**

- Linéaire total des travaux > 13 km
- Surface totale des travaux > 56 000 m²

**VIE ASSOCIATIVE, CULTURE ET SPORT :****248 250 €**

- Subventions aux associations culturelles = 130 000 €
- Subventions aux associations sportives = 20 000 €
- CTEAC = 20 000 €
- EIM = 32 750 €
- Trail nocturne = 18 000 €
- Festival Mai du Son = 15 000 €

**NUMÉRIQUE :****57 170 €**

Micro Folie Mobile des Portes de Meuse (interventions scolaires, extrascolaires, grand public, matériel, événements), etc.

**SANTÉ ET SOCIAL :**

- Soutien aux structures sociales (ADMR, ILCG, SSIAD, etc.) : **40 609 €**
- Service de transport à la demande (SAM, fonctionnement du service et entretien du véhicule) : **41 309 €**

INVESTISSEMENTS 2024 :Coût total : **4 466 000 €**

- Extension des zones d'activités
- Extension des Maisons de santé d'Ancerville et de L'Isle-en-Rigault
- Etc.

Les taux d'imposition sur le foncier n'augmentent pas en 2024 pour les particuliers :

>> **Taxe sur le foncier bâti** = **10,30 %**

>> **Taxe sur le foncier non bâti** = **17,99 %**

Nouveau taux de cotisation foncière des entreprises (CFE)

= **18,09 %**



« Nous avons su maintenir les coûts de fonctionnement par rapport à l'année 2023 notamment en maîtrisant l'inflation. »

Nos efforts ont été portés principalement sur le scolaire et la santé avec un projet d'extension des maisons de santé. ».

Daniel RENAUDEAU,
Vice-Président en charge des finances

LA CHASSE AU TRÉSOR EST DE RETOUR

Après le succès des précédentes éditions, la Chasse au Trésor des Portes de Meuse revient cet été avec un parcours inédit et de nouvelles étapes pour découvrir le territoire.

6 Nouvelles étapes figurent au menu de cette nouvelle édition ; 5 villages sont concernés : Houdelaincourt, Baudignécourt, Demange-aux-Eaux et sa forêt communale, Saint-Joire et Tréveray, sur un parcours (AR) de 27 km accessible en voiture, à pied ou avec les vélos disponibles en location gratuite auprès de la boulangerie de Houdelaincourt, sur réservation : 03 29 90 42 35.

Il s'agit cette fois encore de partir à la découverte des trésors du sud meusien, son patrimoine rural remarquable et ses espaces naturels préservés.

DE NOMBREUX LOTS À LA CLÉ

Les participants vont vivre une expérience unique et ludique, en plein air. Le principe du jeu est connu : une véri-

table chasse au trésor, en pleine nature et dans les villages de la Vallée de l'Ornain, avec l'application Baludik disponible gratuitement sur smartphone et/ou muni d'une carte papier. Il faut retrouver 6 symboles et les associer à chaque étape dans le but de recomposer le code mystère. Les lots sont variés et nombreux : smartphone, tablette tactile, montre connectée, vélos, séjours insolites, activités de loisirs et découverte, etc. Ils seront attribués à la fin, sur tirage au sort.

Les utilisateurs de Baludik se voient proposer une étape bonus, ce qui peut permettre de remporter un gros lot supplémentaire.



SCANNEZ POUR
TÉLÉCHARGER
GRATUITEMENT
BALUDIK



TOUJOURS PLUS DE VISITES VIRTUELLES

Le catalogue des visites virtuelles de la Communauté de communes s'enrichit : 2 nouvelles vidéos font leur apparition sur le site web de l'intercommunalité. Le petit patrimoine rural de Ménéil-sur-Saulx est ainsi très justement valorisé, en collaboration avec l'asso-

ciation des Amis du Patrimoine Ménilois.

L'autre nouvelle visite consacrée celle-ci au patrimoine carrier du Perthois a été réalisée en partenariat avec l'association Les Amis de la Pierre.

Dans les prochains mois, 3 nouvelles visites virtuelles seront réalisées :

- L'histoire de l'orthopédie : le docteur François Humbert (1776-1850) a créé en 1817 le 1^{er} établissement orthopédique de France à Morley.
- Le pigeonnier et le logis abbatial de l'Abbaye d'Écurey. Parfaitement restaurés dans le cadre des travaux de réhabilitation réalisés par l'intercommunalité.
- L'église Saint Martin de Saudrupt. Elle date du 16^{ème} siècle et se caractérise par une nef unique voutée d'ogives. Son clocher a pour particularité d'être surmonté de deux coqs.

SCANNEZ CE QR CODE
POUR VISIONNER TOUTES
NOS VISITES VIRTUELLES :



APPEL À PROJETS 2024 :
AIDE AUX LOGEMENTS
DE TOURISME

3 Projets de création ou d'amélioration de meublés de tourisme seront soutenus par la Communauté de communes cette année, scannez ce QR Code pour plus d'informations



Service Tourisme :
Romain GIROUX
03 29 75 97 40
r.giroux@portesdemeuse.fr



RANDOS : DU NOUVEAU À BRAUVILLIERS

La Communauté de communes propose désormais aux randonneurs 17 circuits balisés. Ils offrent des opportunités de découvrir sereinement le patrimoine, les espaces naturels, la flore et la faune du territoire.

Un nouveau circuit vient compléter l'offre existante : la Boucle des Carrières, au départ de Brauvilliers. Long de 9,5 km, ce circuit ne présente aucune difficulté notable. Le parcours a été enrichi de 12 panneaux pédagogiques qui permettent aux promeneurs de découvrir et de comprendre l'histoire, le patrimoine et l'environnement du Perthois dans la zone Natura 2000 de Brauvilliers.

RESPECTER LE TRAVAIL DES BÉNÉVOLES

Créer et entretenir ces chemins de randonnée qui ajoutent une plus-value touristique au territoire est une tâche essentielle qui repose sur les épaules de bénévoles. Qu'ils appartiennent à la MJC d'Ancerville, au Club Alpin Français de Meuse, au Pied Champêtre ou aux Baroudeurs de Ligny, ils effectuent une mission importante, pour le confort et la sécurité des randonneurs, parfois ingrate face aux dégradations récurrentes. Nous remercions tous ces bénévoles et appelons au respect du travail qu'ils réalisent pour assurer la qualité de nos circuits de randonnée.

CIRCUIT	DÉPART	MODE	DISTANCE	DURÉE
Boucle de la Pierre	Savonnières-en-Perthois	Pédestre	13 km	3H00
Boucle de la Pierre	Savonnières-en-Perthois	Cyclable	25 km	2H00
Boucle des Nants	Stainville	Pédestre	14 km	3H30
Boucle des Étangs et forêts	Sommelonne	Pédestre	11 km	2H30
Boucle des Dolines	Ancerville	Pédestre	7,5 km	1H40
Boucle des Châteaux	Ville-sur-Saulx	Pédestre	14 km	3H00
Boucle des Châteaux	Ville-sur-Saulx	Cyclable	23 km	2H00
Boucle Pierre Fer	Morley	Cyclable	21 km	2H00
Boucle des Côtes	Bazincourt-sur-Saulx	Pédestre	16 km	4H00
Boucle des Côtes	Bazincourt-sur-Saulx	Cyclable	23 km	2H00
Boucle Œils de bœuf	Biencourt-sur-Orge	Cyclable	20 km	2H00
Boucle du côté de Mauvages	Mauvages	Pédestre	18 km	4H30
Boucle des deux vallées	Gondrecourt-le-Château	Pédestre	15 km	4H30
Boucle du Naix-Gûe	Le Bouchon-sur-Saulx	Cyclable	19 km	1H30
Boucle de l'abbaye d'Écurey	Site intercommunal d'Écurey	Pédestre	9,5 km	2H30
		Pédestre	18 km	4H00
Boucle des Carrières	Brauvilliers	Pédestre	9,5 KM	3H00

SCANNEZ CE QR CODE POUR DÉCOUVRIR TOUS NOS CIRCUITS DE RANDONNÉE



VÉLOROUTE ET VOIE VERTE : ON AVANCE

L'Office de Tourisme Sud Meuse et le Pays Barrois (qui réunit les 3 collectivités du Sud meusien dont les Portes de Meuse) développent une stratégie cyclable sur le territoire. Ce projet ambitieux et structurant doit servir à la fois le tourisme et la mobilité. La V52 (vélo-route voie-verte) qui relie Paris à Strasbourg, traverse l'ensemble du Pays Barrois, notamment en longeant le canal de la Marne au Rhin. Cet itinéraire constitue une réelle opportunité de développement touristique tout en répondant aux enjeux de mobilité du quotidien.

CONNECTÉ À L'EUROPE

Actuellement aménagé de Fains-Véel à Saint-Amand-sur-Ornain, l'itinéraire offre un linéaire prévisionnel de 84 km avec l'opportunité de relier l'ensemble du sud du département aux itinéraires touristiques régionaux, nationaux et européens.

À terme, ce projet permettra donc à la fois de valoriser nos ressources locales et de nous connecter aux territoires voisins, ce qui constitue une source supplémentaire d'opportunités.

« Développer les chambres d'hôtes et les gîtes »

« Le temps fort de notre été est la Chasse au Trésor. J'encourage tous les participants à utiliser l'application Baludik pour profiter de contenus et de lots supplémentaires.

La Communauté de communes soutient et encourage la création de meublés de tourisme. D'autant que les gîtes et chambres d'hôtes qui sont en place fonctionnent relativement bien, avec un bon taux d'occupation.

Les habitants des Portes de Meuse ignorent souvent que notre territoire est touristique alors que nos paysages, notre patrimoine et nos activités sont particulièrement appréciés ».

Philippe ANDRÉ,
Vice-Président en charge du tourisme

VOUS AVEZ UN PROJET ? ON VOUS AIDE !

En plus d'un accompagnement sur-mesure et d'une oreille attentive, la Codecom propose des hébergements adaptés à loyers modérés aux entreprises.

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES (LA HOUPETTE) :

Une pépinière destinée à favoriser la création et l'implantation d'entreprises a ouvert ses portes en février 2024, dans notre zone d'activités, sur le bord de la RN4 :

- 7 Bureaux de 12 à 21 m² (bail de 4 ans).
- Parking et entrée sécurisée.
- Services administratifs disponibles sur demande.
- Salle de réunion, reprographie et cuisine partagée.
- Tarifs : à partir de 4€ / m² HT la 1^{ère} année.



« Avec un plafond de 5 500 € pour les investissements et jusqu'à 4 000 € pour les emplois. On remet 1 000 € supplémentaires la 2^{ème} année si le CDD est transformé en CDI. En cumulant toutes les aides, avec deux salariés, une entreprise peut bénéficier d'une subvention jusqu'à 9 000 €. En Meuse, les Codecom qui en font autant pour les entreprises qui s'installent sont rares. On est là pour aider les acteurs économiques à vivre ».

Francis THIRION, Vice-Président en charge du développement économique

CONTACT :

Informations et réservations : Angèle PARIS | Animatrice pépinières d'entreprises | 03 29 45 79 65 | pepiniere@portesdemeuse.fr



PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES (GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU) :

- 12 Bureaux de 16 à 36 m² (bail de 4 ans).
- 4 Ateliers de 35 à 71 m² (bail de 4 ans).
- Parking | Entrée sécurisée | Ascenseur | Accès PMR.
- Services administratifs disponibles sur demande.
- Salle de réunion, reprographie et cuisine partagée.
- Tarifs : à partir de 2€ / m² HT la 1^{ère} année.



HÔTEL D'ENTREPRISES (GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU) :

- 4 Cellules de 168 à 198 m² à aménager (bail de 4 ans).
- Parking, entrées individuelles.
- Tarif : à partir de 2,33 € / m².

4 BONNES RAISONS DE S'IMPLANTER SUR NOTRE TERRITOIRE :

1. Avantages fiscaux importants → dispositif France Revitalisation Rurale.
2. Locaux neufs aménageables et modulables selon vos besoins.
3. Accompagnement gratuit à la création et au développement d'entreprise.
4. Subventions pour les entreprises (investissement, emploi, formation, etc.) → Communauté de Communes des Portes de Meuse, GIP Objectif Meuse, etc.



M-PLAK-EST

23 Rue Haute à Gondrecourt-le-Château
 ☎ 06 31 08 35 76

M-PLAK-EST, BIENTÔT AGRÉÉ RGE

Sous l'appellation M-Plak-Est, Kevin MARIE s'est installé mi-mars à Gondrecourt-le-Château pour faire prospérer son activité de plaquiste – isolation – plâtrerie – enduits – pose de huisseries. Si son projet entrepreneurial est donc récent, le jeune homme a acquis auparavant une solide expérience et a bénéficié de maîtres d'apprentissage dont il loue encore les qualités.

Pour l'instant, Kevin se diversifie et surfe sur les priorités de notre époque :

le climat et l'environnement. Pour l'isolation, il choisit des matériaux à la fois performants et respectueux de la nature, comme la laine de bois. M-Plak-Est sera d'ailleurs bientôt agréé RGE. Toujours au rayon des projets, sa petite entreprise se lance dans la salle de bains clé en main. Il le fait en partenariat avec des marchands de matériaux du secteur qui proposent un plan 3D au client.

LA P'TITE FLEURISTE VEUT TRANSMETTRE SA PASSION

Clémence LAMY, la P'tite Fleuriste de Gondrecourt-le-Château aime transmettre sa passion. Ce n'est pas pour rien qu'elle en a fait son métier. Originnaire du village, elle est amoureuse des fleurs depuis son enfance. Elle s'est donc naturellement dirigée vers un CAP puis un BP de fleuriste dans les Vosges.

Installée depuis 2023 Place de la Mairie, Clémence a un domaine de pré-

dilection : les gros bouquets personnalisés, avec des peluches, des bijoux, etc. Et si l'envie vous prend de lui offrir une fleur, on vous confie un secret : sa préférée est la tulipe blanche.

LA P'TITE FLEURISTE

11 Place de l'Hôtel de Ville à Gondrecourt-le-Château
 ☎ 06 33 76 37 85



IMAG'IN : FAITES REVIVRE VOS SOUVENIRS DE FAMILLE

Tout a commencé pour Carlène CONTET par une vieille photo de famille qui avait subi les outrages du temps. Elle s'est essayée à la restaurer, attrapant le virus de la retouche d'image.

En 2023, elle crée son entreprise, à Houdelaincourt. Désormais, elle cherche aussi à se diversifier. Pour ce faire, elle a investi dans un scanner à négatifs et à diapos. Elle dispose aussi de quoi convertir en numérique les bonnes vieilles cassettes audios. Sa prochaine acquisition lui permettra de convertir les films super 8 et les cassettes VHS.

Imag'In sait aussi produire et monter de petites vidéos de présentation d'entreprise ou d'événements familiaux. Si vous avez de vieux souvenirs de famille, photos ou vidéos à récupérer, n'hésitez pas à faire appel à ses compétences !

IMAG'IN
 Houdelaincourt
 ✉ imagin.55@outlook.fr



SANDRA POUSSIN, COIFFEUSE TRÈS POLYVALENTE À DOMICILE

Voilà une trentaine d'années que Sandra POUSSIN pratique la coiffure à domicile. Le jour où elle s'est mise à son compte, à Gondrecourt-le-Château, elle a en fait réalisé le rêve qui la tenaillait depuis l'enfance : « j'ai toujours voulu faire ça ».

Elle est donc allée se former à Contrexéville, où elle a décroché son CAP. Depuis, elle a acquis une clientèle fidèle, de tout âge, et souvent familiale. Extrêmement polyvalente, Sandra s'adapte facilement aux demandes et aux attentes de chaque client. Pour rester au top, Sandra a suivi des formations, la dernière en conseil en image.

SANDRA POUSSIN
 Coiffeuse à domicile
 ☎ 06 81 88 23 43



LÉNA'TURELLES : LE CONTACT AVEC LA CLIENTÈLE

Léna CERUTTI a un parcours intéressant : elle a longtemps travaillé dans le commerce avant de décider de reprendre des études pour devenir esthéticienne. Léna s'est donc donnée les moyens de ses ambitions. À Laxou, elle a tout appris de ce qui allait devenir son nouveau métier. Elle l'a d'abord exercé à domicile, puis a ouvert une boutique, Place de l'Hôtel de Ville, à Gondrecourt-le-Château, depuis 3 ans. Ne lui demandez pas de changer à nouveau de métier, elle apprécie trop ce qu'elle fait aujourd'hui. Ce qu'elle préfère, de loin, reste le contact avec la clientèle. Ses clientes, fidèles, viennent d'un rayon de 25 km : « ce qui prime par-dessus tout, c'est qu'elles soient bien quand elles repartent. Pour cela, j'essaie d'être vraiment à l'écoute ».

INSTITUT DE BEAUTÉ LÉNA'TURELLES
 18 Place de l'Hôtel de Ville à Gondrecourt-le-Château
 ☎ 06 86 13 59 09



ENVIRONNEMENT : DES ÉCONOMIES BIENVENUES

La Communauté de Communes des Portes de Meuse poursuit l'optimisation et l'harmonisation de la gestion des ordures ménagères. Les changements opérés au 1^{er} juillet ont été précédés par une vaste campagne d'information : 36 réunions publiques ont été mises en place, qui ont réuni plus de 1 500 participants. Elles étaient animées par Philippe MALAIZE, vice-président chargé de l'environnement. Il était secondé par Arnel JOST, salarié de la Codecom qui apportait son concours technique.

La fréquence de collecte des sacs noirs passe d'hebdomadaire à tous les 15 jours, selon un calendrier disponible en scannant ce QR Code :



DORÉNAVANT, LES SACS NOIRS SONT RAMASSÉS TOUS LES 15 JOURS

Le ramassage des sacs jaunes a été supprimé sur tout le territoire. C'était déjà le cas depuis le 1^{er} mars pour la moitié des habitants du territoire, répartis sur les 2/3 de sa surface. Depuis le 1^{er} juillet, environ 8 000 habitants sont invités à utiliser les points d'apport volontaire, matérialisés par de nouveaux conteneurs :

- les déchets d'emballages "classiques" (pots de yaourts, etc.) sont destinés à rejoindre les conteneurs jaunes.
- les papiers et cartonnets iront rejoindre les conteneurs bleus.
- le verre, comme auparavant, est destiné à être collecté dans les conteneurs verts.

Ces mesures, entrées en vigueur au 1^{er} juillet sur l'ensemble du territoire des Portes de Meuse, s'imposaient pour 2 raisons majeures :

>> ÉCONOMIQUE.

Si le nouveau dispositif n'avait pas été adopté, selon toutes les simulations et toutes les hypothèses, il aurait fallu augmenter la facture de 20 % par an et par foyer !

>> ÉCOLOGIQUE.

Le traditionnel camion qui s'arrête et redémarre des heures durant devant chaque poubelle dans toutes les rues pollue infiniment plus que les particuliers qui se rendent au point de collecte le plus proche de chez eux, en marquant un arrêt aux PAV, souvent lors de déplacements déjà prévus.





L'AUTOCONSO COLLECTIVE : L'ÉLECTRICITÉ DU VOISIN, MOINS CHÈRE, ET DU LIEN EN PLUS

Le territoire travaille sur un projet innovant ; il vise à favoriser la production et la consommation d'énergie électrique de manière collective sur le périmètre de la Communauté de communes. Avec ses écoles, ses crèches, ses cantines, ses gymnases, ses logements, etc., celle-ci possède un parc de bâtiments conséquent : au total, plus de 85 bâtiments. Leur surface couverte peut aller de 60 m² à 1 500 m². Cela représente plus de 5 hectares de toiture !

Chacun sait par ailleurs que les dernières années ont été "compliquées" financièrement pour les consommateurs. Par exemple, la facture d'électricité de la Communauté de communes, par an, oscille autour de 250 000 euros. Le prix de l'électricité a été multiplié par 4 en trois ans !

C'est pourquoi le territoire manifeste un vif intérêt pour la production locale d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Pour le chauffage, par exemple, la Communauté de communes favorise l'énergie bois. Pour l'électricité, les élus ont donc choisi de développer le photovoltaïque.

Les grosses centrales de production d'énergie (éoliennes, photovoltaïques ou hydroélectriques) nécessitent des

renforcements de réseaux conséquents. C'est bien sûr le contribuable qui paie au final. Or, le réseau électrique existant peut être suffisant pour des petites puissances. On a recensé tous les bâtiments de la Communauté de communes dans ce cercle : si un bâtiment A produit un excès d'électricité, il peut la fournir à un bâtiment B, gros consommateur, mais qui a une toiture mal orientée, par exemple. La Codecom utiliserait alors des infrastructures qui existent déjà pour mettre en place son propre réseau.

On peut imaginer une étape ultérieure : les écoles fermées en juillet et août produisent beaucoup du fait de l'ensoleillement ; des bâtiments, par exemple agroalimentaires, construits par l'intercommunalité, pourraient alors utiliser l'électricité en surplus.

Consult'Énergie, un bureau d'études spécialisé, a livré son 1^{er} rendu. Il ressort qu'une dizaine de bâtiments sont pertinents. L'objectif de l'autoconsommation collective n'est pas de produire à tout va, mais de produire pour autoconsommer et permettre à la Collectivité de maîtriser ses charges de fonctionnement. En intégrant les aides et la totalité des coûts, les délais de retour sur investissement sont évalués entre 8 et 11 ans. Le surplus

pourrait être vendu. Si les élus sont convaincus, les travaux pourraient débuter en 2026. L'association "L'Isle en Saulxleillée" de L'Isle-en-Rigault, travaille aussi sur le sujet, notamment dans le champ privé. Mais certains songent déjà, à terme, à un rapprochement public-privé très fédérateur entre tous les acteurs d'un territoire rural ; du lien en plus, finalement !

C'est un des principes de l'autoconsommation collective : utiliser le réseau existant pour réinjecter l'électricité produite afin d'en faire bénéficier le territoire dans un rayon de 20 km.

PHILIPPE MALAIZE : « LA NÉCESSITÉ DE CHANGER LES COMPORTEMENTS »

Maire de Juvigny-en-Perthois, Philippe MALAIZE est notamment chargé de l'environnement au sein de la Communauté de communes. Il a animé toutes les réunions publiques d'information auprès des usagers : « C'était vraiment intéressant. Les gens nous ont interpellé sur beaucoup de sujets. Ce sont des questions concrètes et souvent intéressantes. Nous pouvons constater l'évolution des coûts. Pour faire face aux contraintes, nous réformons depuis 2019. Nous sommes bien partis. Aujourd'hui, chacun ne peut qu'observer les changements climatiques. La gestion des déchets participe de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Il faut que les usagers soient convaincus de la nécessité de changer de comportement. Cela peut passer par l'autoconsommation électrique, pour les particuliers, ou encore le tri des déchets ».

Vice-président en charge de l'environnement et du développement durable.



ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS, FORCES VIVES DU TERRITOIRE

Que ce soit pour les sports ou la culture, la Communauté de communes des Portes de Meuse est un acteur majeur de la vie associative du territoire. Pour le sport, les subventions attribuées permettent à leurs bénéficiaires de s'équiper, de renouveler des équipements ou de former leurs encadrants à l'image du Tennis Club du Val d'Ornain, à Gondrecourt-le-Château (1 000 €) ou des Bergeronnettes de l'Espérance, à Ancerville (1 000 €).

Si le Club de handball d'Ancerville, 7 Saulx et Perthois, est l'association la plus dotée cette année, avec 3 000 €. Les 300 € alloués aux Colombes (Villers-le-Sec) vont permettre à ce club d'équilibrer son budget, et de poursuivre son activité de gym douce à destination des seniors. Dans un registre similaire, Mont'Loisirs, à Montplonne, a bénéficié cette année de 500 €, permettant de favoriser le bien-être et la condition physique des adhérents de cette association rurale.

L'ANIMATION DU TERRITOIRE, UNE PRIORITÉ

Les associations culturelles sont soutenues par la Codecom dans un ordre de grandeur similaire. Le Comité des fêtes de Bazincourt-sur-Saulx est accompagné à hauteur de 2 500 €, notamment pour son village de Noël. La Fanfare de Montiers-sur-Saulx s'est vue octroyer 2 000 € afin de faciliter la mise en place de sa

4^e saison de concerts. Dans des registres très différents, le Refuge du Perthois, à Aulnois-en-Perthois, pour son refuge de chatons, ou encore les Familles rurales de Demange-Baudignécourt, pour l'organisation de leur gala de danse, ont bénéficié d'une aide de 300 €.

20 000 €

En 2024, c'est le total des subventions allouées à 18 associations de sports et loisirs.

23 000 €

En 2024, c'est le total des subventions allouées à 22 associations des domaines de la culture, de l'animation, de la mémoire et du patrimoine.

« À travers l'accompagnement des porteurs de projets, nous essayons d'encourager le professionnalisme. Après quelques années compliquées dans le milieu associatif, nous notons cette année une augmentation des demandes, dans un budget contraint qui ne nous permet pas de satisfaire tout le monde. Mais cette augmentation est plutôt un signe de richesse et de dynamisme du milieu associatif de notre territoire. Et cela nous satisfait ».

Sébastien LEGRAND, Vice-Président en charge de la vie associative, de la culture et du sport

« Un super outil pour faire du bien aux gens »

« L'association compte 56 adhérents adultes et 7 enfants. Elle propose des activités de sport-santé adaptées à tous partant du principe que pour se sentir bien dans sa tête et dans son corps, on a besoin de bouger et d'être ensemble. Le club cultive donc des valeurs de solidarité.

L'association développe une offre complète d'activités, ce qui permet aux adhérents de se dépenser et de retrouver une posture à travers le travail musculaire, à tout âge.

La subvention allouée par la Communauté de communes va permettre d'acquérir du matériel principalement pour le cours enfants, qui accueille des jeunes à partir de 4 ans. »

Alexia LAGACHE
(Association sportive de Stainville)

« Un club adapté au niveau de chacun »

« Le club existe depuis plus de 20 ans. Il rassemble 65 adhérents qui s'entraînent soit au Complexe sportif de Tronville, soit au dojo prêté par la commune de Dammarie-sur-Saulx. Le club organise 4 cours chaque semaine à Tronville et 2 à Dammarie.

Le club permet aux adhérents qui le souhaitent de participer à des compétitions jusqu'à l'échelle du Grand Est. En 2023, deux jeunes se sont qualifiés pour les phases finales de la Coupe de France, à Paris.

La subvention allouée par la Communauté de communes va permettre au club d'acquérir du matériel.»

Marion DUPUIS
(Karaté Club de Tronville - Dammarie-sur-Saulx)



ÉCUREYTROMOBILE : VENEZ NOMBREUX

Michel THIERY préside Arts et Collections de la Saulx et du Perthois depuis 23 ans. Cette association, née il y a plusieurs décennies, rassemble des collectionneurs et des artistes. Les collectionneurs s'intéressent notamment à des timbres, des fèves, des capsules de champagne, des trains électriques et des voitures miniatures !

Des petites voitures, ils passèrent à l'échelle 1 : les vraies ! Tout commença par la décision de Michel THIERY d'acquérir sa première vieille voiture. Il mettait le doigt dans l'engrenage. Il y a 19 ans, ils sont sollicités pour exposer leurs premières voitures anciennes à Écurey. Depuis, le grand rendez-vous est fixé au dernier dimanche de juillet. En 2023, 90 véhicules étaient inscrits ; 150 sont venus au total. C'est dire l'importance du plateau proposé aux visiteurs.

EN 2024, C'EST L'ANNIVERSAIRE DE LA TRACTION

Arts et Collections de la Saulx et du Perthois compte aujourd'hui une quinzaine d'adhérents, qui travaillent des mois durant à la préparation d'Écureytromobile. La subvention octroyée par la Communauté de communes permet précisément d'organiser l'événement, car les frais sont nombreux. Michel THIERY ne ménage pas ses efforts pour, entre autres choses, trouver les 300 lots mis en jeu avec la tombola. Mais sa plus grande satisfaction, c'est de partager sa passion de la belle bagnole d'antan avec le maximum de monde. Et en 2024, c'est le 80^e anniversaire de la légendaire Traction. Pour elle, Michel THIERY clame haut et fort la consigne : venez nombreux !



CONTACT :

**Association Arts et Collections
de la Saulx et du Perthois :**
thierymichel@sfr.fr
06 87 49 85 75

LA RAND'ORNOISE, AU TOP GRÂCE AUX TITANS DES SENTIERS



Frédéric DUPUY préside la toute jeune association « Les Titans des Sentiers », de Gondrecourt-le-Château. Jusqu'à l'année dernière, la Rand'Ornoise était organisée par l'association de gymnastique volontaire. Une nouvelle association est donc née au printemps, beaucoup plus spécifique : les Titans des Sentiers.

Les Titans organisent notamment la Rand'Ornoise. C'est leur « monument ». Elle se déroulera cette année à Gondrecourt-le-Château dimanche 25 août. Ce sera sa 19^e édition. Cette randonnée accueille en moyenne entre 400 et 450 participants. Cette année, les organisateurs en espèrent 500.

OBJECTIF : 500 PERSONNES CETTE ANNÉE

La spécificité de cette Rand'Ornoise est qu'elle ne part jamais 2 ans de suite du même endroit. À chaque édition, elle offre aux randonneurs de nouveaux parcours, toujours dans les environs de Gondrecourt-le-Château. C'est donc un énorme travail de préparation puisque sont mis en place 3 parcours pour les marcheurs et 3 parcours pour les vététistes. Plus les volontaires montent en kilomètres et plus les difficultés – qui sont autant d'attraits – deviennent conséquentes. Tracer ces parcours-là ne s'improvise pas. Il faut compter 6 mois de préparation, outillés avec des GPS spécialisés, avant de retravailler tout cela sur les cartes de Géoportail.

CONTACT :

lestitansdessentiers@free.fr

LES GARANTS DU BIEN-ÊTRE DE NOS ENFANTS

Dans ce nouveau numéro, coup de projecteur sur les compétences scolaire, périscolaire et extrascolaire de la Communauté de communes.

1 150 enfants bien pris en charge

La Codecom gère les 14 écoles publiques de son territoire. Environ 1 150 enfants y sont inscrits. Les écoles d'Ancerville, Gondrecourt-le-Château et Haironville comptent chacune plus de 100 élèves.



LA RESTAURATION : PLUS DE 100 000 REPAS/AN

70 Agents travaillent dans les restaurants scolaires. API Restauration, un prestataire extérieur, livre des repas en liaison froide sur 13 des 14 sites. Les agents les réceptionnent, les réchauffent, préparent les portions et effectuent le service. Les agents d'animation conduisent les enfants jusqu'à la cantine, les encadrent durant le repas et aident au service. Après le repas, ces agents-là surveillent les enfants jusqu'à la reprise des cours. À noter que les repas sont produits in situ pour Gondrecourt-le-Château.

LES CHIFFRES CLÉS

750 ENFANTS SERVIS PAR JOUR

100 000 REPAS SERVIS CHAQUE ANNÉE

DONT **25 000** REPAS FABRIQUÉS ET SERVIS À GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU



Quand une famille paie 4,60 € par repas, ledit repas représente un coût réel d'environ 10,82 € pour la Collectivité. Les familles paient donc moins de la moitié du prix réel du repas.

LA QUALITÉ DES REPAS, UNE PRIORITÉ

La composition des repas servis aux enfants est régie par des règles diététiques strictes. Mais sait-on que l'origine et la qualité aussi des aliments proposés sont l'objet de toutes les attentions. Les repas sont composés de 50% de produits durables, labélisés, de produits locaux provenant de la région, dont 20 % de produits bio. Les menus servis aux enfants sont disponibles en ligne : www.portesdemeuse.fr >> Scolaire & Périscolaire >> Menus.



« Pérenniser nos 14 écoles »

« Nous avons la volonté de pérenniser nos 14 écoles et de donner aux élèves et aux enseignants des conditions d'enseignement optimales. Nous réalisons des investissements, en personnel ou en matériel. Les effectifs des élèves ont tendance à baisser, comme partout en Meuse, mais un peu moins qu'ailleurs.

Certaines écoles sont récentes, d'autres très anciennes, les problématiques sont donc très différentes mais on relève d'importants besoins d'entretien courant dans toutes les écoles, avec des travaux parfois lourds. Il est compliqué d'être réactif en même temps pour tout le monde ».

Florent RENAUDIN,

Vice-Président en charge du scolaire

LA GRANDE DIVERSITÉ DES MISSIONS PÉRISCOLAIRES



DANS LE BUS

Tout commence le matin avec les accompagnateurs de transport scolaire. Ces agents prennent notamment en charge les enfants de moins de 6 ans. Ils ont un rôle de surveillance pour l'ensemble du bus afin de permettre au chauffeur de conduire en toute sérénité et aux enfants de se déplacer en sécurité.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Dans toutes les écoles, nous proposons un accueil du matin. Il ouvre à partir de 7 h 30, voire 7 h 15. Le soir, ces agents s'occupent des enfants à la sortie des cours jusqu'à 18 h 30. Ils encadrent les enfants et leur proposent des animations. Les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) sont au sein des classes afin de collaborer avec les enseignants. Ils apprennent aux enfants l'autonomie. Et avec l'enseignant, ils encadrent des groupes d'enfants. L'ATSEM conduit des ateliers avec un but pédagogique.



L'ENTRETIEN DES LOCAUX

Moins visibles mais tout aussi importants les agents responsables de l'entretien des locaux. Ils nettoient et rangent tout (salles de classe, sanitaires, etc.) pour que l'école soit opérationnelle chaque matin.

Au total, 90 agents se partagent l'ensemble de ces missions. Certains agents peuvent en assumer plusieurs.

6 AGENTS ADMINISTRATIFS ENCADRENT LES COMPÉTENCES SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Leurs missions consistent notamment à gérer l'organisation des services, les plannings des agents et leurs remplacements en cas d'absence, les inscriptions et la facturation des prestations, le fonctionnement des écoles en lien avec les équipes pédagogiques, etc.

Tout au long de l'année scolaire, des postes d'agents d'animation (souvent à temps partiel) se libèrent, pour candidater, envoyez-nous votre CV et lettre de motivation : contact@portesdemeuse.fr

LES MERCREDIS RÉCRÉATIFS

Le dispositif des Mercredis Récréatifs fonctionne durant la période scolaire. Il concerne les enfants de 3 à 11 ans durant 36 mercredis regroupés en 5 périodes séparées par des vacances scolaires. 5 Sites accueillent les enfants :

- L'école Les Chevreuils à Ancerville = environ 25 enfants.
- Le groupe scolaire Les Fusains à Cousances-Forges = environ 24 enfants.
- Le groupe scolaire de la Vallée de la Saulx, à Haironville = environ 18 enfants.
- L'école Les P'tits Bouchons à Le Bouchon-sur-Saulx = environ 15 enfants.
- L'école La Petite Meusienne à Gondrecourt-le-Château = environ 15 enfants.



DES VACANCES BIEN REMPLIES TOUTE L'ANNÉE

Les vacances ne sont pas oubliées, avec les Centres de loisirs proposés sur tout le territoire par la Codecom et ses partenaires :

Les "petites" vacances représentent 48 jours d'ouverture, regroupés sur 4 périodes. Le dispositif est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans. Les parents doivent les inscrire à la semaine.

« Les parents ne paient que le prix du repas »

« Nous offrons aux parents une certaine qualité de vie. Ils peuvent déposer leurs enfants le matin à 7 h 30 et ne les reprendre qu'à 18 h 30. Nous avons du personnel très compétent qui s'en occupe. Les enfants peuvent même être gardés le temps de midi puisqu'il y a cantine pour toutes les écoles.

Le coût de cette cantine passe de 4,50 € à 4,60 €, mais nous ne facturons là qu'une petite partie du prix du repas. Les parents ne paient ni le personnel, ni le chauffage, etc. Ils ne paient même pas la moitié du coût total. Quant au personnel, ils ne font pas que la garderie. Ils proposent aux enfants un moment fort, riche d'activités ».

Marie-Laure CHEVALLIER,
Vice-présidente en charge du périscolaire et de l'extrascolaire



On prépare les Jeux Olympiques au Centre de loisirs à Gondrecourt-le-Château

ILS FONT VOTRE CODECOM !



PATRICIA NUSS,

CHEF DE CUISINE : DU PLAISIR SAIN POUR LES ENFANTS

Patricia NUSS exerce un beau métier. Elle est chef de cuisine au collège du Val d'Ornois, à Gondrecourt-le-Château. Avec ses collègues, elle doit préparer les repas de 200 élèves, 4 jours par semaine. Ceux du collège, bien sûr, mais aussi ceux de l'école locale.

Cela consiste notamment à préparer les menus pour des périodes de 5 semaines d'affilée. Ces menus sont élaborés avec une diététicienne. Ces choix sont conditionnés par 2 préoccupations majeures : faire plaisir aux enfants tout en respectant de strictes consignes sur le bien-manger. Par exemple, des légumes sont servis deux fois par semaine, tout comme les féculents. Les repas ne doivent pas être trop gras ou trop sucrés.

ANNE-SOPHIE JOLY,

DIRECTRICE ACCUEIL DE LOISIRS : LA VOCATION CHEVILLÉE AU CORPS

Directrice multisite d'Ancerville et Cousances-les-Forges, Anne-Sophie JOLY n'oubliera pas de sitôt l'émotion qui s'est emparée d'elle lors de sa 1^{ère} année de direction, lors du traditionnel spectacle que les enfants offrent à leurs parents : « *c'était improvisé ; j'ai eu droit à une standing ovation de la part des enfants et des animateurs, pour me remercier, devant tous les parents. C'était très intimidant. Ça m'a réchauffé le cœur* ».

Au quotidien, Anne-Sophie s'assure du bien-être des enfants. Elle gère aussi tout ce qui relève de la sphère administrative.

Lors des Mercredis Récricatifs, elle veille sur 20 à 25 enfants, sur chaque site. Durant les vacances, les effectifs sont d'une trentaine par site. L'été, la directrice n'est plus en charge "que" d'un seul site : le Centre de loisirs d'Ancerville, qui accueille presque 80 enfants !

Il y a quelques années, on lui avait confié une petite fille qui disait tout le temps : "moi, un jour, je ferai comme toi ; je serai animatrice". « *Et bien cette année, je l'ai en tant que stagiaire. Elle va devenir animatrice. C'est émouvant de penser que j'ai pu inspirer des jeunes générations que je retrouve maintenant pour les former* » glisse la jeune femme.



AURÉLIE BORON :

PAS DE PLACE À LA ROUTINE

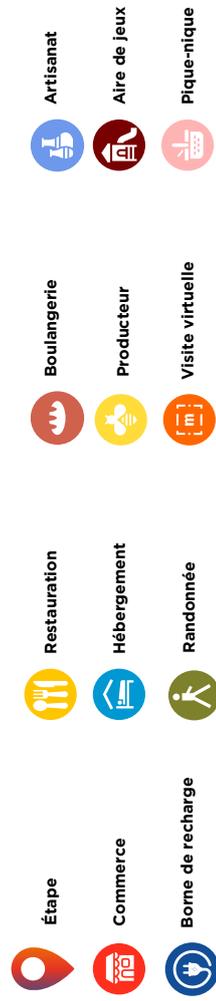
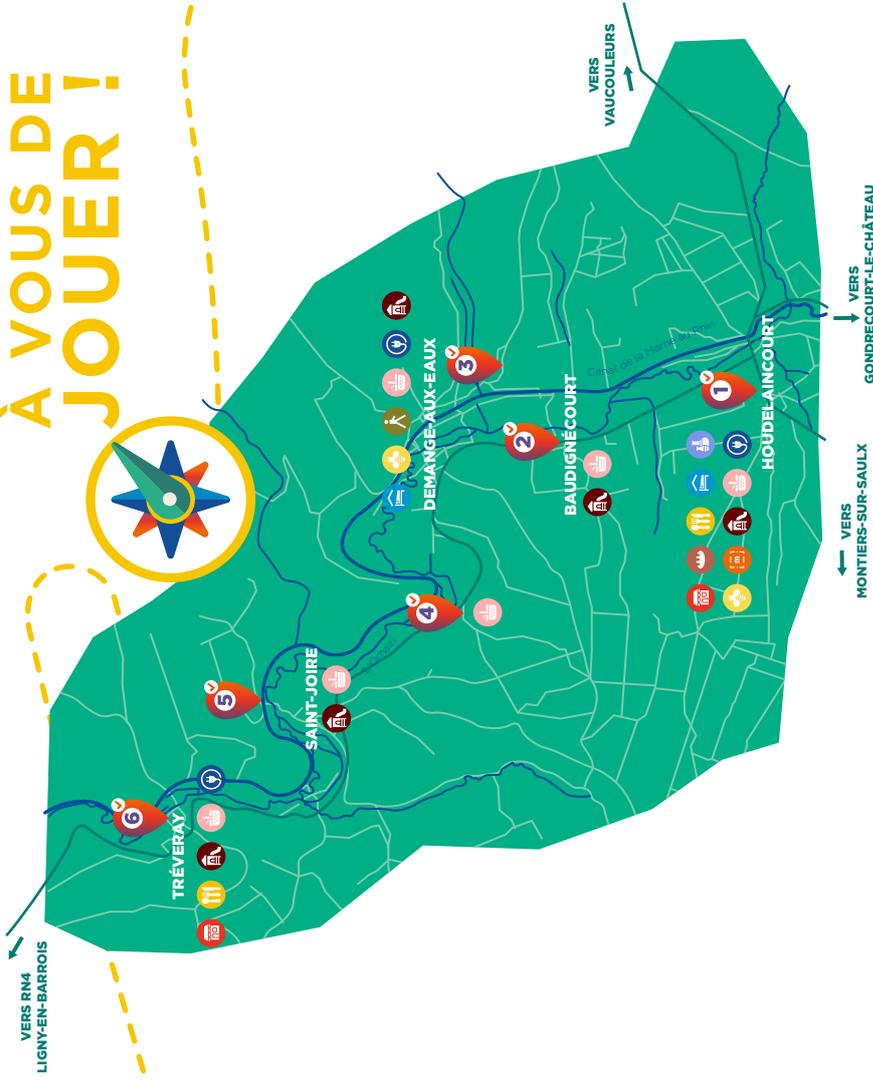
Directrice adjointe pour les Mercredis Récricatifs sur le site Saulx Good à Le-Bouchon-sur-Saulx, Aurélie BORON est aussi animatrice BAFA sur tous les Centres de loisirs de la Communauté de communes. Elle est par ailleurs ATSEM à Savonnières-en-Perthois.

Passionnée par son métier, Aurélie rappelle les fondamentaux : assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant, être attentive et à l'écoute, dans une attitude de tolérance, et dynamique. Le projet pédagogique de l'équipe vise à favoriser l'acquisition de l'autonomie. Elle évoque aussi la santé-prévention en insistant sur le "bien-manger, bien-bouger" des enfants. « *Nous veillons à ce que le goûter ne soit ni trop sucré ni trop gras. Nous faisons des ateliers cuisine avec eux. Nous avons aussi mis en place les sorties hors les murs, qui sont communes à tous les sites. Nous varions les types d'activité au cours de la journée. C'est un avantage d'être sur un territoire rural. Nous avons la chance de bénéficier de cet environnement proche de la nature* ».

LES 6 ÉTAPES GÉOLOCALISÉES

Utilisez cette carte et les indices suivants pour trouver un symbole (peint en vert) à chaque étape et reconstituer le code mystère ! Prenez un crayon.

À VOUS DE JOUER !



7^{ÈME} ÉTAPE BONUS DISPONIBLE EN EXCLUSIVITÉ SUR L'APPLICATION BALUDI^K POUR TENTER DE REMPORTEUR UN GROS LOT !

LES ÉTAPES SONT ACCESSIBLES DANS L'ORDRE QUE VOUS VOULEZ EN VOITURE ET A PIED !
A vélo, les étapes se succèdent à proximité du circuit cyclable indiqué sur la carte.

- ▶ Saisissez les coordonnées **GPS** dans votre moteur de recherche.
- ▶ La photo correspond au lieu où se cache un symbole à retrouver.
- ▶ L'indice vous aidera à trouver l'emplacement du symbole.

1

HOUDELAINCOURT
48.54864, 5.4707
Ouvrez la porte du lavoir-fontaine

2

BAUDIGNÉCOURT
48.56958, 5.46201
Vestige de l'ancien totem du village

3

DEMANGE-AUX-EAUX
48.57616, 5.47454
Admirez la vue sur la vallée

4

DEMANGE-AUX-EAUX
48.58022, 5.43409
Asseyez-vous sous la niche architecturale

5

SAINT-JOIRE
48.60121, 5.41992
Trouvez l'arbre en cépée près du vannage

6

TRÉVÉRAY
48.61118, 5.40057
Tchouuuuu Tchouuuuu tunnel droit devant

PARCOURS VÉLO

SCANNEZ CE QR CODE
Pour accéder au parcours cyclable balisé (27km) :



LOCATION DE VÉLOS OFFERTE
A HOUDELAINCOURT // BOULANGERIE
Réservation obligatoire : 03 29 90 42 35

Vélos réservés aux participants de l'opération, sur le circuit, en échange d'une pièce d'identité en cours de validité, règlement disponible : www.portesdemeuse.fr/chasse-au-tresor

- Départ du mardi au vendredi de 7h à 12h
Retour entre 16h et 18h
- Samedi : départ à partir de 7h ▶ Retour avant 13h
- Dimanche : départ à partir de 7h ▶ Retour avant 12h
- Petit-déjeuner et pique-nique disponibles sur réservation
- Casque non fourni, obligatoire pour les moins de 12 ans
- Age minimum conseillé : 10 ans (parcours cyclable)